



Assemblée générale

Distr. générale
21 octobre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session
Cinquième Commission

Point 17 e) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants
dans les organes subsidiaires et autres nominations

Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies

Note du Secrétaire général

1. Comme indiqué dans le document A/58/105 du 8 juillet 2003, l'Assemblée générale sera appelée, à la session en cours, à nommer deux personnes pour pourvoir les sièges qui deviendront vacants au Tribunal administratif des Nations Unies le 1er janvier 2004.
2. La candidature des personnes dont les noms suivent a été proposée par leurs gouvernements respectifs :
 - M. Julio Barboza (Argentine);
 - M. Dayendra Sena Wijewardana (Sri Lanka).
3. On trouvera ci-après le curriculum vitae des candidats.



Julio Barboza (Argentine)

Ambassadeur d'Argentine (à la retraite).

Ex-membre, Rapporteur spécial et ex-Président de la Commission du droit international. Actuellement Président du Tribunal administratif des Nations Unies.

Études

Licence de droit, faculté de droit, Université nationale de Buenos Aires, maîtrise (avec mention) en droit comparé, faculté de droit de la Southern Methodist University, Dallas (Texas); cours de droit international à Columbia University (New York); ultérieurement, cours de l'Académie de droit international, La Haye (Pays-Bas) et de l'Institute for the Foreign Service (cours à l'intention des conseillers); séminaire sur les opérations de maintien de la paix, organisé par l'Académie internationale de la paix et l'Académie diplomatique péruvienne, Lima (Pérou).

Carrière universitaire

- En Argentine

Professeur de droit international à l'Institut diplomatique argentin, à l'Université catholique argentine et à l'Université de Belgrano.

Ancien professeur à l'Université nationale de Buenos Aires, l'Université d'El Salvador et l'Université catholique de Córdoba.

- À l'étranger

Professeur invité de droit civil à la Southern Methodist University, Dallas (Texas).

Professeur invité à l'Institut interaméricain de droit international de l'Organisation des États américains, Rio de Janeiro (Brésil).

A donné en 1994, à l'Académie de droit international de La Haye, un cours sur la question de la responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international et la protection de l'environnement et, en 1999, dans la même Académie, un cours de droit pénal international.

Publications

Livres :

- En Argentine

Derecho Internacional Público (manuel de droit international public), éd. Zavalja, Buenos Aires, 1999.

- À l'étranger

Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international et la protection de l'environnement (éd. Martinus Nijhof, Dordrecht, Boston, Londres), 1997.

International Criminal Law (Droit pénal international), Kluwer, 2000.

Articles et notes

- En Argentine

« La enseñanza en las escuelas de derecho de los Estados Unidos » (L'enseignement du droit dans les écoles de droit des États-Unis), *La Ley*, Buenos Aires, 16 et 17 septembre 1954.

« Norma y realidad en los delitos de omisión » (Norme juridique et réalité dans les délits par omission), *Del pensamiento jurídico argentino actual*, éd. Arayu, Buenos Aires, 1952.

« Objeto y facultad calificadora en el asilo diplomático » (L'asile diplomatique : son objet et la faculté de qualifier l'offense), *Jurisprudencia Argentina*, 1959 et *Revista Peruana de Jurisprudencia*, 1960.

« Traspaso de la jurisdicción compulsoria de la Corte Permanente a la Corte Internacional de Justicia » (Transfert de la juridiction obligatoire de la Cour permanente à la Cour internationale de Justice), *La Ley*, 1961.

« Individuo, Comunidad y Derecho Internacional » (L'individu, la communauté et le droit international), *Jurisprudencia Argentina*, 16 février 1967.

« The Beagle Channel Affair » (L'affaire du canal de Beagle), *American Journal of International Law*, vol. 71, No. 4, octobre 1977, sous le pseudonyme « F. V. ».

« Necessity (revisited) in international law », *Essays in International Law in honour of Judge Manfred Lachs*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1984.

« El derecho de los cursos de agua internacionales en la Comisión de Derecho Internacional de las Naciones Unidas » (Le droit des cours d'eau internationaux à la Commission du droit international des Nations Unies), *Revista argentina de derecho militar*, Buenos Aires, avril 1984.

« The international personality of the individual », *Studi in onore di Giuseppe Sperduti*, éd. Giuffrè, Rome, 1984.

« El principio bioceánico » (Le principe biocéanique dans l'arbitrage sur le canal de Beagle), *Revista del Centro de Investigación y Acción Social*, Buenos Aires, mars 1985.

« La necesidad en el Derecho Internacional » (La nécessité en droit international) *Anuario de la Asociación Argentina de Derecho Internacional*, 1985. « Las cláusulas de las islas » (Les clauses des îles), *Revista del Centro de Investigación y Acción Social*, Buenos Aires, novembre 1985.

« La Comisión de Derecho Internacional de las Naciones Unidas » (La Commission du droit international des Nations Unies), *Anuario de la Asociación Argentina de Derecho Internacional*, 1988, « Responsabilidad de los Estados por hechos ilícitos » (Responsabilité internationale des États pour faits illicites), *Revista del Colegio de Abogados de Buenos Aires*, 1986.

« La responsabilité causale à la Commission de droit international », *Annuaire français du droit international*, Paris, 1989.

« La responsabilidad internacional en la Convención para la reglamentación de las actividades sobre recursos minerales antárticos » (La responsabilité internationale dans la Convention sur la réglementation des activités relatives aux ressources

minérales de l'Antarctique), *Consejo Argentino para las Relaciones Internacionales*, 1990.

« Responsabilidad internacional por actos no prohibidos » (Responsabilité internationale pour faits non illicites), *Revista del Colegio de Abogados de Buenos Aires*, août 1990.

Traduction espagnole de « Towards a realistic jurisprudence » (Vers une jurisprudence réaliste) du professeur Alf Ross, sous le titre « Hacia una ciencia del derecho realista », Buenos Aires, 1965.

« La Convención de Protección de la Diversidad Biológica de las Naciones Unidas » (La Convention des Nations Unies sur la protection de la diversité biologique), *Evolución reciente del derecho ambiental internacional*, éd. A-Z, Buenos Aires, 1993.

« La responsabilidad en el Protocolo al Convención de Basilea » (La responsabilité dans le Protocole se rapportant à la Convention de Bâle), *Revista de política y derecho ambientales en América Latina y en el Caribe*, vol. 1, NBH 2, 1994.

« La responsabilidad sine delicto en el derecho internacional » (La responsabilité sine delicto en droit international), *Anuario del Instituto Hispano-Luso-Americano de Derecho Internacioinal*, 1994.

« Responsabilité “sine delicto” et responsabilité pour faits illicites en droit international », *Le droit international à l'aube du XXIe siècle. Point de vue de la Commission du droit international, Nations Unies*, New York, 1997.

« The ILC and Environmental Damage » (La CDI et les dommages à l'environnement), *Harm to the Environment. The right of Compensation and the Assessment of Damages*, éd. Peter Wetterstein, Charendon Press, Oxford.

« La democracia representativa en el sistema interamericano » (La démocratie représentative dans le système interaméricain), *Estudios de derecho internacional en homenaje al Profesor Rey Caro*, Córdoba (Argentine), 2002.

« Los crímenes contra la Humanidad » (Les crimes contre l'humanité), Académie nationale de droit et de sciences sociales, Buenos Aires, 2002.

« Legitimidad de los tribunales ad hoc creados por el Consejo de Seguridad » (Légitimité des tribunaux ad hoc créés par le Conseil de sécurité), *La evolución del derecho internacional a través de los organismos internacionales* (Évolution du droit international au travers des organisations internationales), Conseil argentin des relations étrangères, Buenos Aires, 2002.

- À l'étranger

« The Beagle Channel Affair », *American Journal of International Law*, vol. 71, NBA 4, octobre 1977, sous le pseudonyme « F. V. ».

« Necessity (Revisited) in International Law », *Essays in International Law in Honour of Judge Manfred Lachs*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1984.

« The International Personality of the Individual », dans *Studi in onore di Giuseppe Sperduti*, Rome, 1984, éd. Giuffrè.

« La responsabilité “causale” à la Commission du droit international », *Annuaire français de droit international*, Paris, 1989.

« La responsabilidad sine delicto en el derecho internacional » (La responsabilité sine delicto en droit international), *Anuario del Instituto Hispano-luso-americano-filipino de derecho internacional*, 1994.

« Sine delicto (Causal) Liability and Responsibility for Wrongful Acts in International Law » (*Responsabilité causale sine delicto* et responsabilité pour faits illicites en droit international), *Le droit international à l'aube du XXI^e siècle. Point de vue de la Commission du droit international*, Nations Unies, New York, 1997.

« The ILC and Environment Damage » (La CDI et les dommages à l'environnement), *Harm to the Environment. The Right of Compensation and the Assessment of Damages*, éd. Peter Wetterstein, Clarendon Press, Oxford.

« The Saga of Liability in the International Law Commission » (La saga de la responsabilité à la Commission du droit international), *Mélanges offerts*, Hubert Thierry, Paris, 1998.

« Le point de vue et le rôle des États », *La codification du droit international*, Colloque d'Aix en Provence de la Société française pour le droit international, Paris, 1998.

« The Customary Rule: from Chrysalis to Butterfly », *Liber Amicorum in Memoriam of Judge José, María Ruda*, Kluwer Law International, La Haye, 2000.

« State Crimes: a Decaffeinated Coffee », *The International Legal System in Quest of Equity and Universality*, Kluwer Law International, La Haye, 2001.

Onze articles annuels sur la question de la responsabilité pour les conséquences préjudiciables d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (1985-1995).

Également, 11 rapports, en tant que Rapporteur spécial, sur la question de la responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international, publiés dans les langues officielles de l'ONU en tant que documents de la Commission du droit international.

Fonctions officielles

Conseiller juridique au Ministère argentin des affaires étrangères; Ambassadeur d'Argentine en Pologne et en Tchécoslovaquie; représentant du Gouvernement argentin dans l'affaire du canal de Beagle; plusieurs postes en tant que diplomate de carrière dans des ambassades argentines à l'étranger, Gouverneur régional de la CIFI.

Appartenance à des sociétés de droit international

Anciennement, Association de droit international, et American Association of International Law. Actuellement : Association argentine de droit international, Société française pour le droit international, Instituto Hispano-luso-americano-filipino de derecho internacional, Conseil international du droit de l'environnement (CIDE), Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Comité de droit maritime et de droit international de l'Académie nationale de droit d'Argentine.

Conférences

L'intéressé a donné des conférences en de nombreuses occasions, notamment lors du Séminaire de la Commission du droit international tenu à l'Institut des hautes études internationales de Genève (Suisse); à la faculté de droit de l'Université nationale de Buenos Aires; à l'Association of the Bar de la ville de New York; à l'Université catholique de Buenos Aires et au Conseil argentin des relations étrangères, pour ne citer que ces enceintes universitaires en Argentine et à l'étranger.

Participation à des réunions et conférences internationales

Au cours de sa carrière diplomatique, l'intéressé a participé en qualité de représentant de l'Argentine à de nombreuses réunions internationales, notamment sous les auspices des Nations Unies.

En tant qu'expert privé, il a notamment participé aux conférences ou réunions suivantes :

- Janvier 1988 : à l'invitation du Gouvernement canadien, président d'un atelier pour l'élaboration d'un projet de convention-cadre sur la protection du climat.
- Novembre 1989 et avril 1990 : à l'invitation de la Commission internationale de l'énergie atomique, expert rapporteur pour l'élaboration de modifications aux Conventions de Vienne et Paris sur la responsabilité pour dommages nucléaires.
- 1989 : à l'invitation du PNUE, président d'un groupe d'experts chargé de rédiger les éléments d'un protocole sur la responsabilité et l'indemnisation à la Convention sur les déchets dangereux et leur élimination. À Genève et Nairobi, l'intéressé a également présidé un autre groupe d'experts sur le même sujet (1991 et 1992).
- Président de la délégation argentine lors de conférences successives sur la protection de la diversité biologique, tenues à Nairobi (Kenya) et Madrid (Espagne). Ces conférences ont abouti à la Convention de 1992 sur le même sujet.
- À l'invitation du PNUE, participant à la réunion de Genève sur la révision du Programme de Montevideo.
- À l'invitation de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, membre d'un groupe d'experts chargé de rédiger un projet de convention sur la protection de l'environnement et l'exploitation durable des ressources naturelles (Bonn, septembre 1992 et 1993).
- Membre du Groupe d'experts sur la responsabilité et l'indemnisation pour dommages causés à l'environnement par des activités militaires, réuni par le PNUE et la Fondation pour le droit environnemental international et le développement (FIELD). Deux réunions à Londres et une à Genève.

- À l'invitation du Gouvernement britannique et de la Commission de l'Union européenne, président d'une réunion d'experts sur l'inclusion d'articles relatifs à la responsabilité et l'indemnisation pour dommages causés par les organismes vivants modifiés dans le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques à la Convention sur la diversité biologique, Londres (fin juin 1998).

Buenos Aires, 2003.

Dayendra Sena Wijewardane (Sri Lanka)

63/5 Josef Schoffel Gasse
A-3400 Klosterneuburg
Autriche

Téléphone/Télécopie : +43 (0) 2243 25250

Courrier électronique :

<wijewardane@inode.at>

(Valable à partir du 15 mars 2003)

102/1 Rosmead Place

Apt. 1/13, Rosmead Towers

Colombo 7, Sri Lanka

Téléphone : +94 1 674820

Courrier électronique :

<nishy@sri.lanka.net>

Carrière professionnelle

Conseiller juridique et chef des services juridiques, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) (D2). Retraite en septembre 1997. Rappelé comme Conseiller juridique de septembre 2000 à décembre 2002.

A également été Directeur du personnel et Directeur du Bureau de liaison de l'UNRWA à New York. A été pendant de nombreuses années membre de la direction de l'Agence et de ses principaux comités, dont le Comité des ressources humaines et le Comité exécutif. Outre qu'il avait la responsabilité d'ensemble pour la planification, la gestion et la supervision des fonctions juridiques de l'Agence, le Conseiller juridique devait fournir des conseils sur des questions complexes et sensibles, à la fois d'ordre judiciaire et extrajudiciaire, ayant trait au fonctionnement, à l'organisation et aux activités de l'Agence, sur les politiques, programmes et autres questions comportant des aspects d'ordre constitutionnel ou juridique et sur les accords israélo-palestiniens.

Outre la gestion du Département juridique de l'UNRWA, qui était composé de 12 juristes et consultants au Siège et sur le terrain, le Conseiller juridique était chargé des relations avec les autorités israéliennes d'occupation de la bande de Gaza et de Cisjordanie et, par la suite, avec l'Autorité palestinienne. En raison des préoccupations de la communauté internationale, le Conseiller juridique a créé et administré le programme de l'UNRWA de protection passive des Palestiniens au cours de la première Intifada. Le programme comprenait 23 administrateurs déployés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, lesquels rendaient compte au Conseiller juridique. L'intéressé a créé et contrôlé la gestion stratégique du programme de soutien opérationnel de l'Agence pour assurer notamment un accès humanitaire pendant la deuxième Intifada, à partir de septembre 2000.

Le Conseiller juridique présidait le Comité des marchés du Siège ainsi que d'autres comités et groupes de travail. Il fournissait des conseils en matière de contrats et de marchés et représentait l'Agence dans les affaires d'arbitrage et au Tribunal administratif des Nations Unies. Ses responsabilités comprenaient la fourniture de conseils à l'Agence sur son règlement interne y compris l'application du Règlement du personnel et les procédures de recours dont pouvaient se prévaloir ses 23 000 fonctionnaires.

A représenté le Commissaire général et le Commissaire général adjoint de l'UNRWA en leur absence.

Avocat au Sri Lanka (1960-1971)

A exercé à plein temps le métier d'avocat spécialisé dans les questions de contentieux, en première instance et en appel. Parmi ses clients, ont peut citer la Banque de Ceylan, la Peoples Bank, la Ceylon Insurance Company, l'Insurance Corporation of Ceylon, l'Associated Newspapers of Ceylon Ltd et ses filiales. A représenté les sociétés Shell, Caltex et Esso de Ceylan pour leurs demandes d'indemnisation après la nationalisation par le Gouvernement sri-lankais des compagnies pétrolières du pays. A été conseiller juridique du Gouvernement des États-Unis dans un litige concernant l'Amirauté. A donné pendant plusieurs années des cours au Council of Legal Education de Sri Lanka et été Président de son comité d'examen.

Missions

Conseiller juridique auprès de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Octobre 1999-avril 2000 : Conseiller juridique auprès du Représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo. En vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité, celui-ci détient l'autorité législative et exécutive au Kosovo. Le Bureau du Conseiller juridique, constitué de 17 administrateurs au Siège et de nombreux autres dans la région, avait un rôle juridique et politique central dans cette mission de maintien de la paix complexe et unique. Le bureau du Conseiller juridique de la MINUK rédigeait et révisait les instruments législatifs et exécutifs et fournissait des conseils sur un éventail complexe de questions concernant toutes les activités gouvernementales, y compris en ce qui concerne les langues, l'enregistrement des entreprises, la fiscalité, les télécommunications, les transports, l'établissement d'un appareil judiciaire, le maintien de l'ordre, les élections, l'état civil, l'administration municipale et régionale, etc. Chef de la délégation de l'ONU à Skopje pour négocier avec le Gouvernement de Macédoine l'Accord sur le statut de la mission.

Qualifications professionnelles

- Maîtrise (Oxon), B.C.L. (Oxon), Royaume-Uni
- Diplôme de droit international, Université de Cambridge (Royaume-Uni)
- Avocat (Middle Temple)
- Avocat, Cour suprême, Ceylan

Études

- 1947-1954 : Royal College School, Colombo
- 1954-1957/1958-1959 : Jesus College, Université d'Oxford
- 1957-1958 : Middle Temple, Londres
- 1962-1963 : Trinity College, Université de Cambridge

Distinctions

- Welson Prize in Law, Jesus College, Université d'Oxford
- Humanitarian Trust Scholar in Public International Law, Université de Cambridge (1962-1963)

Publications

- *Criminal Jurisdiction over Visiting Forces with Special Reference to International Forces*, British Yearbook of International Law, vol. 41 (1965-1966)
- *The Ombudsman as a Reality in Southeast Asia*, document de travail du Colloque d'Asie du sud-est, Colombo, janvier 1966

Autres responsabilités

Gouverneur et Président, Conseil des Gouverneurs, École internationale de Vienne (établissement conjoint de l'Office des Nations Unies à Vienne et du Gouvernement autrichien).

Données personnelles

- Né le 29 avril 1935
 - Marié, deux enfants adultes
 - Nationalité : Sri-Lankais
-